

Actualités

Budget 2016

Le budget principal et le budget eau et assainissement ont été préparés sans augmenter les taux d'imposition communaux et sans augmenter le prix de l'eau. Seules les bases d'imposition évoluent chaque année, fixées par l'Etat. Soit les taux, ci-après, sans augmentation depuis plus de 8 ans :

Taux d'imposition des taxes directes locales (constants pour la 8 ^{ème} année consécutive)		
	2015	2016
Taxe d'habitation	14,29	14,29
Taxe foncière (bâti)	18,50	18,50
Taxe foncière (non bâti)	52,43	52,43
CFE	25,33	25,33

Résultats du compte administratif de 2015

Cet exercice budgétaire a été rendu plus confortable grâce aux reports excédentaires que nous avons pu inscrire sur nos budgets 2016 :

- 64440,92 € d'excédent d'investissement 2015
- 223174,26 € d'excédent de fonctionnement 2015
- 66489,03 € d'excédent d'investissement 2015 sur le budget de l'eau et assainissement
- 38980,92 € d'excédent de fonctionnement sur le budget de l'eau et assainissement

Soit un total d'excédent de 393085,13€ reporté sur l'exercice 2016

Budget général :

Excédent de Fonctionnement 2015 : 223 174,26 €
Excédent d'Investissement 2015 : 64 440,92 €

Budget Eau et Assainissement :

Excédent de Fonctionnement 2015 : 38 980,92 €
Excédent d'Investissement 2015 : 66 489,03 €

COMMUNE DE MALLEMOISSON - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-07			BP	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
VUE D'ENSEMBLE			A1	
FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	857 888,16	779 891,88	
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)			
	012 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (3)	(si déficit)	(si excédent)	116 888,16
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	857 888,16	897 888,16	
INVESTISSEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1604)	643 784,82	861 654,78	
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	186 186,78	22 888,88	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (3)	(si solde négatif)	(si solde positif)	84 440,92
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	730 888,70	738 888,70	
TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 628 888,88	1 628 888,88	

Parmi les projets d'investissements 2016, il est prévu la somme de 66675 € pour la réfection du plateau sportif au-dessus de l'école en lien avec le Conseil Municipal Jeunes qui a travaillé sur cet aménagement et les équipements souhaitables, l'acquisition d'un terrain au lieu-dit Les paluds pour la réalisation de logements intermédiaires à destination des personnes âgées ou handicapées (230 000€ d'acquisition foncière), les études préalables à la rénovation énergétique de l'école (chauffage, éclairage, isolation phonique et thermique), 11500€ pour la réfection du chauffage de la salle des Cèdres, le complément pour les travaux de la place de la mairie (bénéficiant de 80% de subventions).

Tous ces projets font l'objet de multiples demandes et recherches de subventions auprès de nos partenaires : au titre des fonds européen et d'Etat (programme Territoire à Energie Positive, Dotation d'Equipement Territoires Ruraux...), Région (avec deux nouveaux dispositifs d'aide à destination des communes) et des aides du Département.

Des enveloppes complémentaires ont été inscrites pour la réfection des voiries et l'entretien des ravins ainsi que pour l'achat de matériel pour les services administratifs de la mairie et pour le mobilier de la cantine notamment.

Sans oublier les investissements nécessaires de l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour améliorer les accès de l'ensemble des lieux publics à destination des personnes à mobilité réduite.

S'agissant de notre endettement, notre dette par habitant s'établit à 346 € par habitant (source : collectivités-locales.gouv.fr) pour une moyenne de 703€ pour les communes de même strate (données 2014).

Un budget raisonnable, des projets modestes en lien avec les besoins des administrés.

INFOS COMMUNALES



Point sur les travaux de la place de la mairie

Les travaux ont débuté mi-Mars (Le Lundi 14 Mars) par les entreprises Durance Travaux et SOBECA



Trec à cheval en mode sans échec !

Une première qui fut une réussite ce dimanche 17 avril à l'occasion de l'organisation du premier trec de Mallemoisson en parallèle de la journée nationale d'attelage. Près d'une centaine de visiteurs se sont rendus aux abords du stade de Mallemoisson pour applaudir près de 40 cavaliers, ainsi que des dizaines de chevaux pour une rencontre autour des techniques de randonnées équestres.

Le matin, balade à cheval ou en calèche dans les rues de Mallemoisson et des communes alentours avec une étape à Mirabeau, l'après midi étant réservée à des démonstrations de passage d'obstacles.

Une première belle journée arrosée ponctuellement comme il se doit par une averse passagère.

Une première édition qui en appelle d'autres ?



Arrêté 15 2016 et 16 2016 : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ESPLANADE JEAN MOULIN ET PARKING DE LA POSTE

Extrait de l'article 1 : l'arrêt et le stationnement des véhicules seront interdits sur le parking de l'esplanade Jean Moulin et le parking de la poste :

- Du samedi 16 avril 8 heure au dimanche 17 avril 20 heures
- Du samedi 30 avril 8 heure au dimanche 1^{er} mai 20 heures
- Du samedi 21 mai 8 heure au dimanche 22 mai 20 heures
- Du samedi 25 juin 8 heure au dimanche 26 juin 20 heures
- Du samedi 9 juillet 8 heure au dimanche 10 juillet 20 heures
- Du samedi 17 septembre 8 heure au dimanche 18 septembre 20 heures
- Du samedi 1^{er} octobre 8 heure au dimanche 2 octobre 20 heures
- Du samedi 26 novembre 8 heure au dimanche 27 novembre 20 heures

L'arrêt et le stationnement des véhicules seront interdits sur le parking de l'esplanade Jean Moulin :

- Du vendredi 17 juin 14 heures au dimanche 19 juin 12 heures
- Du jeudi 25 août 8 heures au mardi 30 août 12 heures

Arrêté 20 2016 et 16 2016 : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION CHEMIN DU STADE, STADE DE FOOTBALL

Extrait de l'article 1 et : La circulation et le stationnement seront réglementés comme suit sur le chemin du stade et sur le stade communal du lundi 18 avril au dimanche 2 octobre :

- Route barrée
 - Traversée et stationnement interdit
- Extrait de l'article 2 : Les propriétaires riverains pourront se rendre chez eux :
- Par le chemin jouxtant la pharmacie
 - Par le chemin bordant le parc arbre et aventure en pays dignois

Arrêté 02 2016 : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION CHEMIN DU PONTEILLARD ET CHEMIN DU REBOISEMENT.

Extrait de l'article 1 : La circulation, l'arrêt et le stationnement des véhicules à moteur sont totalement interdits sur les chemins du Pontellard n°4 et du Reboisement n°9.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de la mairie et de la médiathèque:

La mairie est ouverte le lundi et le mardi de 13h30 à 17h00 et du mercredi au samedi de 8h30 à 12h00. (04.92.34.65.03)

La médiathèque Michel Martin est ouverte le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30, les jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 13h30 à 18h30.

Site internet de la mairie:
www.mairie-mallemoisson.fr

NUMERO D'URGENCE DE LA MAIRIE : 07.85.59.64.73 (en dehors des jours et heures de la mairie et uniquement en cas de véritable urgence...).

Permanence de l'Assistante Sociale:

Madame PAYAN effectue sa permanence en mairie, les 3èmes vendredis du mois de 9h00 à 12h00. Pour toute demande de rendez-vous, merci de la contacter au: 04.92.30.09.20.

Déchets verts:

Le ramassage des déchets verts est réalisé par les employés communaux tous les premiers lundis du mois. Les personnes intéressées doivent au préalable s'inscrire en mairie et déposer leurs déchets verts dans des sacs poubelles devant leurs habitations. Pour rappel, lors de gros volumes de déchets verts, la commune met à disposition une benne au tarif de 20 euros.

Horaires d'ouverture de la déchetterie intercommunale:

Du lundi au vendredi de 15h à 18h
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h
(la déchetterie est fermée le dimanche et les jours fériés)

Deux collectes ont eu lieu pour l'année 2015, l'une en juillet, l'autre en octobre, très bons résultats. Merci à nos fidèles donateurs et aux nouveaux venus.

Trois collectes pour 2016 grâce à vos performances :
⇒ 20 janvier
⇒ 19 juillet
⇒ 30 septembre

Vous pouvez donner votre sang jusqu'à 70 ans et surtout à partir de 18 ans, nos jeunes sont les bienvenus.
Soyons solidaires, mobilisons nous pour que l'on

Au fil du Pontellard n° 69
Editeur: Mairie de MALLEMOISSON—Hôtel de ville 04510
Directeur de publication: Emmanuelle MARTIN, Maire
Comité de rédaction: Christelle FERAUD, 1ère adjointe
Maquette et impression: Mairie de MALLEMOISSON



Dans le cadre du Comité de Rivière Bléone et Affluents
Votre commune participe à la diffusion de fiches et matériel gratuits pour économiser l'eau

Demandez le matériel à l'accueil de la mairie

A votre disposition selon vos besoins:

- 9 fiches-conseils pour des gestes malins au quotidien
- Du matériel gratuit: choisissez celui dont vous avez besoin



Plus d'informations: contact@gesper.eu - 04 92 34 33 54



Matériel « économies d'eau » proposé: Mode d'emploi

• Régulateur de débit douche:
Installer sous le robinet de douche, avant le flexible



• Régulateur de débit robinet:
Desserler la bague du robinet y insérer le régulateur, resserrer sans oublier le joint



• Eco WC sac:
Remplir et installer dans le réservoir de votre chasse si vous n'avez pas installé de dispositif double-flux



• Sac délimètre:
Suivre les instructions indiquées directement sur le sac



Plus d'informations: contact@mallemoisson.fr



Rappel ECOBUAGE

Communes à alevage feu de forêt faible	Végétaux coupés feu de camp	Végétaux sur pied	PROHIBÉ	PROHIBÉ	PROHIBÉ	PROHIBÉ	PROHIBÉ	PROHIBÉ
15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02
15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02
15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02
15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02	15/02

Au fil du Pontellard



Bulletin d'informations municipales de la Commune de MALLEMOISSON n° 69 avril-mai-juin 2016



Agenda

Mai:

Dimanche 01 Mai: Marché Floral du Grillon Buissonnier

Dimanche 22 Mai: Vide Grenier du Grillon Buissonnier

Juin:
Dimanche 12 Juin: Loto du Don du Sang

Samedi 18 Juin: Fête de Saint-Jean Loto du comité des fêtes

Dimanche 26 Juin: Vide Grenier du Grillon Buissonnier

Juillet:

Dimanche 10 Juillet: Brocante du Comité des Fêtes

Relevé de l'eau:

Cette année, les agents de la mairie effectueront les relevés des compteurs d'eau. Cet épisode de prospections débutera dès le mois de mai. Merci de bien vouloir laisser nos agents accéder aux compteurs d'eau

Inscriptions rentrée scolaire 2016/2017:

Pour inscrire vos enfants à l'école de Mallemoisson, il est nécessaire de venir dès à présent en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile. Conditions d'inscriptions: les enfants doivent être âgés de 3 ans. Il est possible d'inscrire les enfants âgés de 2 ans et demi (sous réserve de place).

Inscriptions sur les listes électorales:

Vous venez d'arriver dans notre commune, pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre, accompagné de votre justificatif de domicile et de votre pièce d'identité.

Le Mot du Maire

Une commune en chantier!

L'année 2016 verra la réalisation de plusieurs projets structurants sur la commune de Mallemoisson.

Tout d'abord les travaux en cours concernant l'accessibilité PMR de la place de la mairie, l'occasion de se mettre en conformité avec la loi qui prévoit de faciliter l'accès à tous les lieux publics aux personnes à mobilité réduite. L'occasion également de renouveler nos réseaux d'eau et d'assainissement afin de lutter contre les fuites et améliorer le rendement de nos réseaux.

Ce projet d'un montant total d'environ 130000€ TTC financé à 80% grâce aux participations de l'Etat, de la Région et du Département permettra de recréer une centralité sur cette place avec des aménagements paysagers et des lieux de détente et de rencontre au cœur de notre commune.

Autre chantier en cours de finition, le "chantier-école" mené en partenariat avec la Ligue de l'enseignement afin de participer à la formation professionnelle de jeunes adultes. Le principe consiste pour la commune à mettre à disposition un lieu et un projet en adéquation avec les objectifs de formation et de financer les achats de matériels et fournitures. Les stagiaires, sous la responsabilité de leur formateur, réalisent ainsi une construction en mettant en application leurs enseignements techniques. Celle-ci sera destinée à stocker du matériel du péri scolaire, de l'école ainsi que le matériel des associations qui le souhaitent. D'un coût raisonnable d'environ 6000€ pour la commune ce bâtiment permettra de proposer des solutions de remisage du matériel à de multiples utilisateurs.

Enfin d'ici quelques mois ce sont les travaux du giratoire du carrefour de l'Europe en lieu et place des feux tricolores qui débiteront. Ces travaux sont dirigés par le conseil départemental et l'Etat via les services de la DIRMED.

Cet aménagement, allié aux améliorations de la RN85, devrait permettre de sécuriser les temps de trajets depuis Malijai jusqu'à Digne, fluidifiant le trafic de part et d'autres. Dans la continuité de ces travaux, c'est également des améliorations internes à la traversée de la commune qui devraient être proposés.

En parallèle de ces différents aménagements routiers et piétons, les cyclistes ne seront pas oubliés puisque nous avons acté le principe de lancer une étude financière et technique sur la transformation de la voie ferrée en voie verte depuis Digne jusqu'à Château Arnoux.

Les 6 maires des communes concernées se sont réunis à Mallemoisson pour dire notre volonté commune de proposer cette aménagement étant donné la désaffection de la voie ferrée depuis maintenant près de 30 ans.

Bien sûr il ne s'agit pas d'opposer les défenseurs du train aux promoteurs de la voie verte... Il s'agit plus simplement, plus modestement d'opter pour un projet raisonnable financièrement et souhaité par un très grand nombre d'habitants du Val de Bléone.

A l'heure des économies et des contraintes budgétaires, les projets pragmatiques et raisonnables sinon nécessaires doivent être mis en avant.

Malgré tous ces chantiers en cours et à venir, nous maintenons depuis maintenant 7 ans les taux de fiscalité de la commune sans les augmenter, en opérant des choix entre fonctionnement et investissement, en travaillant nos dossiers en amont, en rationalisant nos dépenses et en recherchant les subventions nécessaires pour pouvoir inscrire ces projets. D'autres projets sont en cours de gestation... Ils feront l'objet de prochains développements...

En attendant l'installation définitive du printemps... Je vous souhaite à chacun d'entre vous un printemps coloré suivi d'un été festif!

Emmanuelle Martin